SDIS
ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Service Départemental d'Incendie et de Secours
des Alpes de Haute-Provence
Groupement des Ressources Humaines et Financières
Service RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

ARRETE S.D.I.S. 2015- 259
Portant délégation de signature au commandant de groupement - chef d'état-major et aux commandants de groupements fonctionnels et territoriaux du SDIS des Alpes de Haute-Provence

Le Président du Conseil d'Administration
Du Service Départemental d'Incendie et de Secours

VU - le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1424-30 et L1424-33 ;

VU - l'arrêté n°2015-DFAJ-015 du Président du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, du 9 avril 2015, portant désignation de Monsieur Claude FIAERT en qualité de Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;

VU - L'arrêté conjoint n°2014-189-007 du 6 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Philippe SANSA, Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, dans la fonction de chef de groupement et d'état-major au SDIS des Alpes de Haute-Provence ;

VU L'arrêté conjoint n°2015-054-0001 du 23 février 2015 portant nomination de Monsieur Philippe SANSA, Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, dans la fonction de chef de groupement territorial Sud par intérim ;

VU L'arrêté conjoint n°2015-093-0006 du 3 avril 2015 portant nomination de Monsieur Philippe SANSA, Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, dans la fonction de chef de groupement territorial Centre par intérim ;

VU - L'arrêté 2013-472 du 29 juillet 2013 portant nomination de Monsieur Frédéric PETITJEAN, médecin hors-classe de sapeurs-pompiers professionnels en qualité de médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical et de chef du groupement de sécurité et de santé ;

VU - L'arrêté conjoint 2008-2029 du 07 août 2008 portant nomination de Monsieur Jean-Dominique BARIOLET, commandant de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité de chef du groupement fonctionnel des Ressources Humaines et Financières ;

VU - L'arrêté conjoint 2008-1785 du 15 juillet 2008, portant nomination de Monsieur Denis BARKAT, commandant de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité de chef du groupement territorial Sud ;

VU - L'arrêté conjoint 2015-093 du 3 avril 2015 portant nomination de Monsieur Henri COUVE, commandant de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité de chef du groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle,

VU - L'arrêté conjoint 2010-393 du 02 mars 2013 portant nomination de Monsieur Olivier CHANTRIAUX, commandant de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité de chef du groupement fonctionnel des Moyens Techniques ;

VU - L'arrêté conjoint 2009-140 du 29 janvier 2009 portant nomination de Monsieur Yannick LETZELLEMANS, capitaine de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité de chef du groupement territorial Nord ;

Considérant l'organisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;

Sur proposition du Directeur Départemental ;

ARRETE

ARTICLE 1er

Délégation de signature est donnée au commandant de groupement - chef d'état-major et aux commandants de groupements fonctionnels et territoriaux susvisés à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et de leurs compétences respectives, les décisions, actes et documents recensés dans le tableau figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2

L'arrêté SDIS 2014-529 du 22 juillet 2014 est abrogé.

ARTICLE 3

Conformément aux articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Marseille peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence et Madame le Payeur Départemental, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui devra être inséré au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours et dont une ampliation sera notifiée aux intéressés.

Fait à Digne les Bains, le 22 AVR. 2015

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Claude FIAERT

ANNEXE DE L'ARRETE N°2015/-259 du 22 AVR. 2015

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS

AU CHEF DE GROUPEMENT – CHEF D'ETAT-MAJOR ET AUX CHEFS DE GROUPEMENTS FONCTIONNELS ET TERRITORIAUX

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Ressources humaines							
Autorisation d'absence	X	X	X	X	X	X	(*) PCASDIS pour le chef d'état-major, PCASDIS ou chef d'état-major pour les chefs de groupements
Congés annuels	X	X	X	X	X	X	(*) PCASDIS pour le chef d'état-major, PCASDIS ou chef d'état-major pour les chefs de groupements
Fiches de récupération	X	X	X	X	X	X	Visa Chef d'état-major et chefs de groupements
Ordre de mission (hors formation)	X	X	X	X	X	X	
Autorisation d'utilisation de véhicule personnel	X	X					
Ampliation des arrêtés	X	X					
Entretien d'évaluation	X	X	X	X	X	X	
Proposition de notation	X	X	X	X	X	X	
Proposition de nomination	X	X	X	X	X	X	
Demande de médaille	X	X	X	X	X	X	Proposition chef d'état-major ou chef de groupement Validation PCASDIS et/ou Préfet
Note de service pour avis d'examens, de concours, de candidatures	X	X					
Réponses négatives aux demandes d'emploi	X	X					sauf cas particuliers PCASDIS

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Administration générale							
Convocations aux réunions des instances consultatives du SDIS	X						Mesure exceptionnelle hors convocation CASDIS et si urgence
Certification du caractère exécutoire et copie certifiée conforme des actes administratifs relatifs aux affaires entrant dans les compétences du président du CASDIS	X	X	X	X	X	X	
Documents de transmission (bordereaux, lettres,)	X	X	X	X	X	X	

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Lettres de notification de décisions	X	X	X	X	X	X	
Correspondances diverses et courantes des groupements fonctionnels et territoriaux	X	X	X	X	X	X	Internes au SDIS
Note de service et d'information à destination des services et des CIS	X						
Accusé de réception divers	X	X	X	X	X	X	
Déclaration et lettre de suivi des dossiers d'assurance	X	X	X	X	X	X	Sauf contrat Protection Juridique
Gestion administrative liée à l'activité opérationnelle							
Attestation relatives aux interventions	X						
Réquisitions	X						
Récapitulatif détaillé des interventions payantes	X			X			

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Avis sur les autorisations « emploi du feu »	X			X			
Avis sur les manifestations sportives	X			X			
Visa des carnets de vol	X			X			
Planning des astreintes opérationnelles	X			X			
Gestion administrative liée à la formation							
Tout courrier relatif à l'organisation des stages y compris les convocations et les ordres de mission	X	X					
Attestation de stages organisés par le SDIS	X	X					
Frais de stage : engagement et liquidation	X	X					

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Gestion administrative liée aux missions du service technique							
Réaffectation de véhicules	X		X				
Attestation de conformité des installations soumises à contrôle	X		X				
Planning des astreintes techniques	X		X				
Finances							
Engagement et liquidation des dépenses de personnels (dans la limite des crédits inscrits au budget)	X	X					
- Etats justificatifs de la paye des agents du SDIS et des indemnités horaires des sapeurs-pompiers volontaires	X	X					
Etats mensuels aux organismes sociaux	X	X					
Bordereaux de liquidation des dépenses	X	X					Sauf frais de logement et accessoire des chefs de groupements
Bordereau de liquidation des indemnités horaires	X	X					
Engagement et liquidation des dépenses (autres que de personnel et hors marchés publics – dans la limite des crédits inscrits au budget)							
engagement et liquidation des dépenses	X	X					
engagement des dépenses < à 500 €	X	X	X	X	X	X	
engagement et liquidation des dépenses jusqu'à 20 000 €	X	X					

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Bordereau de liquidation et titres de recette	X	X					
Autres							
visa des bons de livraison	X	X	X	X	X	X	
mention du « service fait » sur les factures	X	X	X	X	X		
Marchés publics (sous réserve et dans la limite des crédits inscrits au budget)							Dans le respect des dispositions du CMP et du guide interne de la commande publique
Procédure adaptée < 4 000 €							
Demande et signature du devis	X	X	X	X	X		
Bon d'engagement auprès du service finance	X	X	X	X	X		
Bon de commande	X	X	X	X	X		
Bon de livraison et ou PV de réception	X	X	X	X	X		
Service fait	X	X	X	X	X		
Mandatement et liquidation de la dépense	X	X					

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Procédure adaptée > 4 000 € < 20 000 €							
Descriptif des fournitures, travaux ou prestations à réaliser	X	X	X	X	X		
Lettre de consultation (demande de trois devis minimum)	X	X	X	X	X		
Bon d'engagement auprès du service finances	X	X	X	X	X		
Bon de commande	X	X	X		X		
Bon le livraison et ou PV de réception	X	X	X	X	X		
Service fait	X	X	X	X	X		
Mandatement et liquidation de la dépense	X	X					
Avenant	X						Dans le respect des dispositions du Code des marchés publics

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Procédure adaptée > 20 000 €< 90 000 €							
Validation du cahier des clauses particulière	X	X	X	X	X		
Validation de l'AAPC	X	X					
Lettre de consultation,	X	X					
Lettres d'envois ou de retrait du DCE et de dépôt des offres,	X	X					
PV d'ouverture des candidatures et des offres	X	X					
Lettre de négociation	X	X					
Rapport d'analyse des offres	X	X	X	X	X		X
Lettre aux candidats non retenus	X	X					
Motifs du rejet d'une offre	X	X					
Demande des pièces fiscales et sociales du candidat retenu	X	X					
Lettre de notification	X	X					
Signature de l'acte d'engagement	X	X					
Signature des bons de commandes	X	X	X				
Mandatement et liquidation de la dépense	X	X					
PV de réception des matériels ou travaux	X	X	X	X	X		
Avis d'attribution	X	X					

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Procédure adaptée comprise entre 90 000 € et 200 000 €							
Lettres d'envois ou de retrait du DCE et de dépôt des offres,	X	X					
Signature des bons de commandes	X	X	X				
PV de réception des matériels ou travaux	X	X	X	X	X		

Matières	Délégations de signature article 1						Observations
	Chef de groupement CEM	Chef du groupement RHUF	Chef du groupement GMT	Chef du groupement GCO	Chef du groupement SSSM	Chefs de groupement territoriaux	
Procédure formalisée							
Validation du DCE	X						
Validation de l'AAPC	X						
Lettres d'envois, de retrait et de dépôt des DCE	X	X					
Lettre de négociation	X						Interdit pour les AO
Lettre aux candidats non retenus	X						
Motifs du rejet d'une offre	X						
Demande des pièces fiscales et sociales du candidat retenu	X	X					
Bordereau de transmission du dossier de marché en Préfecture	X	X					
Signature des bons de commandes	X	X	X				
PV de réception des matériels ou travaux	X	X	X	X	X		

Le Président du CASDIS

Claude FIAERT

22 AVR. 2015